



LE COMBAT DOIT SE POURSUIVRE !

Depuis le 19 janvier, des millions de travailleuses et travailleurs, de jeunes et de retraité-es se sont mobilisé-es pour exprimer le rejet de la réforme des retraites portée par le gouvernement.

L'Intersyndicale, soudée face à **l'injustice, la brutalité et l'inutilité de cette réforme des retraites**, a porté des revendications claires : **pas de recul de l'âge de départ, ni d'allongement de la durée de cotisations**. Le 49.3 a soulevé une colère forte, ce qui nous a mis dans la rue massivement. L'Intersyndicale a soumis au Conseil Constitutionnel des argumentaires considérant que cette loi devait être censurée. Mais ne nous y trompons pas, si cette décision était attendue, si elle avait suscité un certain espoir, elle ne constituait qu'une prise de position.

Les Français rejettent massivement cette réforme et **la 12^{ème} journée de mobilisation du jeudi 13 avril l'a encore montré**. Pour la majorité de la population, c'est la censure du projet de loi dans sa globalité que nous attendions et non une décision purement cosmétique qui suscite déjà beaucoup d'insatisfaction et d'amertume dans un climat social brûlant. Dans ce contexte de fortes tensions, de grave crise démocratique et sociale, l'exécutif s'arc-boute et porte seul la responsabilité d'une situation explosive dans l'ensemble du pays.

Ce samedi 15 avril, alors qu'il avait 48h pour le faire, le président Macron a choisi de promulguer cette loi, montrant encore son mépris et son autoritarisme au peuple français.

Après des semaines de mobilisations pacifiques, au passage en force, au mépris, s'ajoutent désormais, sur le territoire hexagonal, les stratégies de dissuasion, les tentatives pour empêcher des rassemblements et museler le mouvement social. Cela se traduit par des arrestations policières arbitraires et la surenchère verbale qui visent à médiatiquement minimiser les nombreuses dérives relevant de l'intimidation : autant de pratiques qui ont accentué la colère et qui laissent monter l'insurrection sociale. Tout un arsenal anti-démocratique a été utilisé pour imposer cette loi inique.

L'intersyndicale reste déterminée et appelle :

- A la validation du deuxième Référendum d'initiative partagée (RIP), ce qui permettra de sortir de l'impasse par une consultation démocratique. Cet avis définitif sera rendu le 3 mai.
- A la poursuite de l'action par la grève qui montre la révolte du peuple sur tout le territoire

L'intersyndicale de Guyane reste mobilisée, souhaite faire de ce **lundi 1er mai 2023**, une journée de mobilisation exceptionnelle et populaire pour nos Retraites et plus globalement pour le progrès social.

64 ans, c'est toujours non, 43 annuités, c'est encore non !

Comme l'a dit Ambroise Croizat, ouvrier, syndicaliste, député, résistant puis ministre, le bâtisseur de la Sécurité sociale :

« La retraite ne doit pas être l'antichambre de la mort mais une nouvelle étape de la vie ».